

SCIC SAS - BAINS D'ÉNERGIES
Le Moulin-au-Bois – Bains-les-Bains
88240 LA VÔGE-LES-BAINS

PROCÈS VERBAL N°09

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 8 mars 2025 14h30 au Centre d'Animations et de Loisirs – 2, avenue Lieutenant-Colonel Chavane – Bains-les-Bains – 88240 LA VÔGE LES BAINS

La séance est ouverte avec 89 sociétaires présents ou représentés sur 153. Le quorum de 40 % des sociétaires est donc atteint et l'assemblée peut siéger valablement.

Madame Véronique MARCOT, maire de Xertigny, vice-présidente de la CAE, vice-présidente du CD88, Monsieur Michel HEINRICH, président de la CAE, Monsieur Sébastien HUMBERT, député, et Monsieur Frédéric DREVET, maire de La Vôge-les-Bains sont présents.

Invités excusés : Mesdames Carli, D'Alguerre, L'Huillier, Messieurs Floquet, Fournier, Gremillet, Nardin, Vincent-Viry.

La séance commence par l'accueil des invités et des participants, concrétisé par la signature de la feuille de présence.

L'assemblée générale est animée par Jean-François VERRIER.

Frédéric LORRRAIN, Président de la SCIC, remercie la municipalité pour son accueil. Il présente son bilan d'activité, joint à ce PV.

Frédéric DREVET prend ensuite la parole. Il rappelle l'intérêt de la commune pour la revalorisation du site emblématique du Moulin-au-Bois, l'aménagement de la liaison pédestre, et le développement des énergies renouvelables : biomasse pour la chaufferie communale en cours d'installation, photovoltaïque avec la mise à disposition de toitures, et hydraulique. De plus, il ajoute que les activités de la SCIC et de l'association AFDB participent à la vitalité de l'agenda des manifestations locales.

Michel HEINRICH souligne l'aspect enthousiasmant des activités de la SCIC, d'autant plus dans le contexte international angoissant. Il rappelle que le projet de la SEM TERR'ENR de tendre vers l'autonomie énergétique date de 2010. Il annonce que la SEM a l'intention de devenir actionnaire de la SCIC (1^{ère} investissement dans une SCIC) à hauteur de 5000 euros (en cours de validation par les différents partenaires de la SEM), puis un apport en compte courant de 95 k€ pour le lancement du projet hydraulique. Par ailleurs, la SEM a créé une PMO (Personne Morale Organisatrice) couvrant l'ensemble de l'agglomération pour faciliter les projets d'autoconsommation collective.

Véronique MARCOT trouve que la SCIC se révèle être un bon moyen pour organiser les différents acteurs et partenaires pour le développement du territoire. Elle ajoute que la SCIC a une bonne réputation auprès des instances publiques.

Sébastien HUMBERT déclare que son groupe parlementaire ne donne pas la priorité aux énergies intermittentes (et que le développement du photovoltaïque pourrait fragiliser le fonctionnement des

centrales nucléaires, d'où des débuts de protestation dans l'assemblée). Mais l'énergie hydraulique est soutenue ainsi que le développement touristique.

Anne-Marie DENNINGER présente les comptes de la SCIC. Le capital social a fortement augmenté, et 84 k€ ont été apportés en comptes courants d'associés (sur 1, 2 ou 5 ans), placés en partie sur un compte à terme, ce qui permet de compenser les intérêts de ces comptes courants. Le résultat de l'exercice est de 804,30 euros, en baisse par rapport à 2023, en raison du manque d'ensoleillement. La répartition du résultat est votée à l'unanimité ainsi que les résolutions proposées (texte ci-joint).

Le Conseil coopératif est composé de 9 membres actuellement. Il est lancé un appel à candidature pour de nouveaux membres. Les réunions du Conseil coopératif sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent voir comment elles se déroulent et pouvoir candidater l'année prochaine.

Le Comité d'éthique est composé de 7 membres actuellement. Jacques CHAUDY présente le rapport (texte joint). Corinne LORRAIN et Patrice GAMBOTTO proposent leur renouvellement, acceptés à l'unanimité.

Pour la commission Communication, Jean-François VERRIER annonce que Scène Vosges propose de présenter un spectacle sur le site du Moulin-au-Bois, « *Dans la limite du raisonnable* », pour 70 personnes fin novembre (date a priori retenue : 7 novembre 2025 à 20 h 30). La commission souhaite également organiser une manifestation vers le 14 juillet 2026 : les 20 ans de la sortie du film « *Indigènes* ». Plusieurs idées d'animations sont à développer (n'hésitez pas à vous manifester pour travailler sur ce projet). La prochaine visite « Au fil de l'eau » est programmée le 6 avril, dans le cadre des journées Portes ouvertes proposées par Climaxion. Enfin, le film réalisé au Moulin-au-Bois dans la série « Cap sur les Oasis » est projeté : vous pouvez le retrouver en ligne, lien donné sur le site <http://bainsdennergies.fr/>.

Pour l'association Au Fil du Bagnerot, Anne ARNOUX rappelle les différentes activités qui ont été proposées, et celles qui sont projetées. Thierry JEANCOLAS fait un bilan des travaux de l'année (détails dans le document joint).

La commission Préservation et valorisation de la ressource bois, animée par Mathieu POISSON, a plusieurs sujets à l'étude : l'approvisionnement de la chaufferie communale en plaquettes est un projet complexe, avec discussions à mener avec l'OFB (pour l'instant, ce projet ne semble pas viable pour la SCIC) ; l'entretien du site et le traitement de la ressource peuvent permettre de proposer une production de bois bûches ; l'inventaire forestier est à faire (arbres remarquables, arboretum, complément des visites « au fil de l'eau »...)

Pour la commission Photovoltaïque, Marion DENNINGER donne le graphique de production de l'installation de 100 kWc (baisse de l'ensoleillement par rapport à l'année précédente). En partenariat avec l'association Part'EnR, il a été proposé la vente de kits de 2 panneaux de 395 Wc (520 modules VOLTEC achetés fin 2024) avec micro-onduleur APSysm et châssis. Il a fallu acheter une passerelle APSysm pour paramétrer les onduleurs afin d'optimiser la production : les essais sont en cours. Il faudra voir comment faire les réglages sur les kits déjà distribués.

Pour le projet d'autoconsommation collective, l'étude de différentes toitures a été commencée. Il est prévu une réunion de travail avec la mairie et une réunion avec Enedis prochainement.

Pour la commission Hydraulique, Laurent JACQUEL explique le travail effectué pour répondre aux nouvelles demandes de l'administration : campagne de mesure de débit, mesure de température, étude de la macro-faune : les résultats sont en corrélation avec les informations déjà données dans le 1^{er} dossier. Le dossier a été transmis à la DDT le 27 février 2025. La réponse est espérée rapidement

pour pouvoir faire la demande du tarif H16 avant le 31/12/2025 (ensuite, il sera trop tard). La SEM va s'impliquer pour que le dossier avance. La partie « demande de subventions » (Région, Agence de l'eau) sera à engager dès que nous aurons la réponse de l'administration.

Il est proposé aux personnes intéressées de faire un apport en compte courant d'associés, l'objectif étant de récolter au moins 40 k€ supplémentaires pour faciliter le dossier d'emprunt auprès des banques.

Un pot de convivialité a lieu ensuite en extérieur. La séance s'achève à 17h30.

Annexes PV :

- Rapport du Président
- Résolutions comptables adoptées
- Présentation AG 2024
- Rapport du comité d'éthique
- Bon de souscription au capital
- Convention de compte courant d'associé